

LE DÉCUMUL

Le Parlement wallon va devoir accueillir de nouveaux membres

Au Parlement wallon, tout le monde, au PS, au MR et au CDH, en parle depuis de très nombreux mois déjà. Quel impact le scrutin communal de dimanche aura-t-il sur la composition de l'assemblée? Et sur la coalition MR-CDH, dont la majorité ne tient qu'à un seul député? Rappelons que le décret décumul voté en 2011 interdit le cumul entre une fonction de député et un mandat exécutif au sein d'un collège communal (bourgmestre, échevin ou président de CPAS). Jusqu'à présent, le cumul était interdit mais le député pouvait toujours se déclarer "empêché" dans sa commune.

À partir du 3 décembre – date de l'installation des nouveaux conseils communaux – le choix doit être définitif et le député qui souhaite siéger au Parlement wallon doit laisser tomber son mandat local sans possibilité de retour en arrière en cours de législation.

Il reste des inconnues

En fin de compte, la question de la présidence de l'assemblée ne se posera pas, puisqu'André Antoine (CDH) a été battu à Perwez. Il avait annoncé qu'en cas de reconduction à la tête de la commune, il abandonnerait le perchoir. Il sera sans doute candidat aux élections régionales en mai prochain. En revanche, son tombeur, Jordan Godfriaux (MR), devra laisser son siège de député wallon s'il veut officier comme bourgmestre. Le réservoir de suppléants compte encore cinq noms. Gageons que le MR trouvera bien quelqu'un dans cette liste qui acceptera de siéger au Parlement wallon pendant six mois.

Au MR, il s'agira encore de trouver un ou une remplaçante pour Valérie Warzée-Caverenne, qui réalise un joli coup à Hamois en faisant le meilleur score de sa liste où elle figurait pourtant à la deuxième place. On la voit mal renoncer au maïorat. Dans ce cas-ci, le réservoir de suppléants est

composé de trois personnes, dont Pierre Helson qui siégera dans l'opposition à Florennes. Quant au chef de groupe MR, Jean-Paul Wahl, il n'est que deuxième de sa liste à Jodoigne, il ne sera donc pas bourgmestre et restera à Namur.

Il reste encore quelques inconnues chez les libéraux. Que va faire Laetitia Brognez, deuxième score sur la liste MR à Philippeville – une liste qui sera dans la majorité. Sera-t-elle échevine ou continuera-t-elle à siéger comme députée wallonne? Que va faire Christine Defraigne? On ne sait pas encore si son parti sera dans une coalition aux côtés du PS à Liège. Si c'était le cas, elle devrait quitter le Parlement wallon. D'autres députés MR pourraient être concernés, mais pour l'heure, rien n'est très clair.

Chez Écolo, on a cru pendant quelques heures, dimanche soir, que le député Mathieu Daele allait ceindre l'écharpe maïorale après avoir réalisé un score important à Theux. Il n'en sera rien et le jeune homme devrait continuer à siéger au Parlement wallon.

Une inconnue concernant le CDH

Au CDH, la seule inconnue concerne Mathilde Vandorpe. Rejoindra-t-elle le collège communal de Mouscron ou restera-t-elle siéger au Parlement wallon? S'il fallait lui trouver un suppléant, la réserve actuelle devrait suffire.

Au PS enfin, la liste est plus longue. Jean-Marc Dupont, réélu bourgmestre de Frameries, choisira sa commune. Son réservoir de suppléants est bien achalandé. À Charleroi, c'est toujours l'inconnue autour de Latifa Gahouchi et de Serdar Kilic. Entreront-ils dans le futur collège? Pour l'heure, au PS carolo, on n'en est pas encore à se poser ce genre de ques-

tion. Si Bruno Lefebvre devient bourgmestre d'Ath, il renoncera à son siège de député. Encore une fois, il reste des suppléants pour pallier son départ.

Virginie Gonzalez devra aussi faire un choix. Échevine à Anderlues ou députée wallonne? Il reste trois suppléants potentiels pour la remplacer. Que feront Dimitri Legasse (Rebecq) et Maurice Mottard (Grâce Hollogne)? Dans les deux cas, ils choisiront leur maïorat. Il reste un réservoir de huit suppléants pour remplacer Legasse et un autre de 11 suppléants pour remplacer Mottard. Déborah Gérardon choisira-t-elle un mandat d'échevine à Seraing ou son poste de députée? C'est encore un mystère.

Pas d'inquiétude en revanche pour Paul Furlan (Thuin) et Pierre-Yves Dermagne (Rochefort): ils font partie des 25% de députés autorisés à cumuler.

La fin de la législature wallonne devra donc composer avec de nouvelles têtes qui devront très vite s'approprier les dossiers en cours. Surtout dans la majorité, puisque le gouvernement dirigé par Willy Borsus (MR) voudra engranger un maximum de nouveaux décrets avant de se présenter à l'électeur. Une majorité fébrile pourrait paralyser le travail parlementaire.

S.Ta.

Au MR, il s'agira de trouver un ou une remplaçante pour Valérie Warzée-Caverenne, qui réalise un joli coup à Hamois en réalisant le meilleur score de sa liste.